

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLESSIX BALISSON  
Séance ordinaire du 8 décembre 2015**

L'an deux mil quinze, le mardi 8 décembre à dix-huit heures, le Conseil municipal de PLESSIX-BALISSON, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Philippe GUESDON, Maire.

Ordre du jour : Approbation du procès-verbal du 3 novembre 2015 / C.C.C.E : Demande d'intégration de la commune de Trémérec dans la C.C.C.E / SDE : Achat de cinq prises de courant / Budget principal : Décision modificative n°2 / Questions diverses.

Présents : Philippe GUESDON, Maire, Armelle GIGAULT, Claire JACQUEMAIRE, adjoints, Pascal DELAPORTE, Marie-Pierre HAMON, Jean-Michel HASLAY, Sébastien LÉBOUC, conseillers municipaux.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Sébastien LÉBOUC



Date de la convocation : le 30 novembre 2015

**2015- 28 : CCCE : Demande d'intégration de la commune de Trémérec dans la CCCE**

Par courrier, Monsieur le Maire de la commune de Trémérec, commune membre de la Communauté de communes RANCE FREMUR, a sollicité l'intégration de sa commune dans la Communauté de Communes Côte d'Emeraude.

Monsieur le maire de Trémérec explicite les motivations de la demande, notamment la scolarisation des enfants de la commune dans les écoles de Pleurtuit.

Trémérec compte 672 habitants en 2012, population en augmentation.

Les membres du Bureau communautaire ont donné un avis favorable à cette demande.

Il est par conséquent sollicité aux membres du Conseil Municipal de chaque commune, de voter pour l'intégration de la commune de Trémérec dans la Communauté de Communes Côte d'Emeraude.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Plessix-Balisson décide :

**d'approuver l'intégration de la commune de Trémérec dans la Communauté de Communes Côte d'Emeraude.**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus indiqués  
Pour extrait conforme.

Le Maire,  
P.GUESDON



P.P.  
*Ligalle*